

Les Français et les enjeux de la mobilité durable

Synthèse de l'étude réalisée pour la MACIF

Dans un contexte de crise, la protection de l'environnement reste un enjeu prioritaire derrière les problématiques économiques et sociales.

Pour 51 % des Français, la protection de l'environnement reste un enjeu tout à fait prioritaire et figure toujours au 4^e rang du palmarès des enjeux, malgré un léger recul de 2 points depuis 2008. Avec le durcissement de la crise, les principales préoccupations des Français sont économiques et sociales, l'emploi arrivant en tête des préoccupations (77 %, +7 points en un an).

Les ruraux sont légèrement plus sensibles à la protection de l'environnement que les urbains. En effet, ils sont 55 % à estimer que cet enjeu est prioritaire, contre 50 % des urbains. Les Français issus des catégories socioprofessionnelles les plus aisées sont également plus nombreux à faire de l'environnement un enjeu prioritaire (59 % le considèrent comme tout à fait prioritaire).

Une large majorité des Français (74 %) privilégie la voiture pour les déplacements professionnels ou de loisirs. Les utilisateurs de voiture semblent être devenus peu enclins à changer leurs habitudes en matière de déplacement. 66 % d'entre eux déclarent qu'ils ne changeront pas leurs habitudes, soit 29 points de plus que l'an passé, une caractéristique encore plus marquée chez les utilisateurs de voiture ruraux, qui déclarent à 78 % ne pas être prêts à changer de mode de déplacement. La forte baisse des prix du carburant entre l'été 2008, date de l'enquête terrain de la précédente édition de ce baromètre, et l'été 2009, date de l'enquête terrain de cette nouvelle édition, explique en grande partie ce revirement.

Le coût d'utilisation et la préservation de l'environnement, leviers du renoncement à l'utilisation de la voiture.

Le coût d'utilisation trop élevé reste le principal facteur de renoncement à l'utilisation de la voiture (66 % des Français utilisant actuellement une voiture le citent en premier) malgré une baisse sensible de l'importance de ce facteur (-9 points sur un an), s'expliquant par la baisse des prix du carburant depuis un an.

La prise de conscience par les Français des problématiques environnementales se confirme. Presque un Français sur deux (46 %, +6 points) déclare que la conscience de polluer pourrait le faire renoncer à l'utilisation de sa voiture (59 % parmi les ruraux et 30 % parmi les urbains). A noter que chez les urbains, l'incertitude sur la durée du trajet une fois au volant arrive en deuxième position (32 %), avant la conscience de polluer.

Le co-voiturage, le mode de déplacement alternatif le plus connu des Français

91 % des Français connaissent le covoiturage et 26 % l'ont même déjà pratiqué, résultats qui restent stables par rapport à l'année dernière. La tendance perçue l'an dernier se confirme : les ruraux sont plus nombreux que les urbains à l'avoir pratiqué (34 % contre 19 %). La mise à disposition de vélos pour les trajets courts en ville, connue de 83 % des Français, arrive en deuxième position.

Classé en troisième position, l'auto-partage, qui se développe principalement en milieu urbain, est logiquement plus connu des urbains (43 %) que des ruraux (30 %). Les autres modes de déplacement alternatifs connaissent toujours un déficit de notoriété. Ainsi, les agences locales de mobilité ne sont connues que de 7 % des Français, devancées par les Plans de déplacement entreprise (12 %) et les transports à la demande (23 %).

Interrogés sur leurs intentions d'utilisation des modes de déplacement, 74 % des Français déclarent être prêts à utiliser un véhicule à énergie propre (hybride ou électrique), soit une baisse de 2 points par rapport à l'année précédente. L'intention de recourir au co-voiturage reste stable (67 %). Ce niveau est nettement plus élevé chez les ruraux (80 % contre 56 % des urbains).

Il est à noter que 52 % des Français interrogés se déclarent prêts à utiliser de manière régulière au moins l'un des modes de déplacement alternatifs proposées dans l'enquête, en particulier les jeunes (64 %) et les habitants des communes rurales (60 %). Parmi les réfractaires, les Franciliens arrivent en tête avec 56 %.

Les Français sont 28 % à avoir accès à un système de covoiturage et 27 % à pouvoir bénéficier s'ils le souhaitent de mise à disposition de vélos pour des trajets courts en ville. Selon les personnes interrogées, les systèmes d'auto partage et de transports à la demande semblent encore très peu accessibles (respectivement 9 % et 17 %, soit une hausse d'un point par rapport à 2008).

Les pouvoirs publics restent aux yeux des Français les acteurs les plus susceptibles de contribuer au développement de l'utilisation des déplacements alternatifs.

Ainsi, pour 85 % des Français, les autorités locales responsables des transports constituent l'entité la plus à même de contribuer au développement des modes de déplacements alternatifs (soit une hausse de 5 points par rapport à l'an passé). 72 % pensent que l'Etat a également un rôle à jouer en la matière (soit une hausse de 2 points par rapport à 2008).

67 % des Français reconnaissent que les opérateurs de transports peuvent aussi contribuer au développement des modes de déplacement alternatifs. Ceci est particulièrement marqué chez les ruraux (79 % contre 56 % pour les urbains). Viennent ensuite les constructeurs automobiles (55 %) et les assureurs (38 %), qui occupent un rôle, dans ce domaine, toujours plus important (+ 4 points). Cela est d'autant plus marqué chez les ruraux, qui sont 71 % à considérer que les constructeurs automobiles peuvent aider au développement des modes alternatifs (contre 43 % des urbains) et 54% à exprimer leurs attentes auprès des assureurs (contre 26 % des urbains).

Les principaux leviers d’incitations à l’utilisation des modes de déplacements alternatifs restent comme l’an passé la simplification des modes de déplacements alternatifs et le coût.

Les trois mesures apparaissant comme les plus incitatives aux yeux des Français restent celles qui rendent les modes de déplacement alternatifs plus accessibles telle qu’une application dynamique permettant de connaître toutes les possibilités de déplacements alternatifs en temps réel fournissant une information claire, complète, et en temps réel (68 % pour les urbains et 58 % pour les ruraux). Viennent ensuite la mise en place d’un abonnement unique pour tous les modes (pour 66 % des urbains et 58 % des ruraux) et la création d’un annuaire des adresses des structures proposant ce type de service (61 % pour les urbains et 56 % pour les ruraux). On notera que 59 % des Français (+5 points) estiment qu’un outil comparatif temps-prix-pollution des modes de transports alternatifs avec les moyens de transports habituels les inciterait davantage à recourir aux modes de déplacements alternatifs.

L’aspect financier reste un levier d’incitation, puisque 48 % des Français interrogés estiment qu’une augmentation rapide du prix du carburant les inciterait à se tourner vers des modes de déplacement alternatifs. Ce facteur connaît tout de même une baisse de 9 points depuis l’année dernière, de même que les péages urbains, que seuls 36 % des Français interrogés jugent incitatifs (-6 points). A la lumière des autres résultats, il est étonnant de constater que ces questions d’augmentation du prix des carburants et de péage urbain constituent aux yeux des sondés des éléments peu incitatifs à l’utilisation de modes de transport alternatifs : faut-il y déceler une défiance des Français vis-à-vis de toute mesure qui toucherait leur portefeuille ?

La sécurité et les modes de déplacements alternatifs

Les utilisateurs de voitures interrogés déclarent que les situations où ils s’estiment le plus en sécurité sont les déplacements à pied (82 %), les transports en commun (78 %) et la conduite de voitures de petites cylindrées (68 %). En revanche, les déplacements en deux-roues, motorisés ou non, sont jugés moins sécurisants : 37 % se sentent en sécurité à vélo, chiffre qui tombe à 18 % pour les deux-roues motorisés (scooter, moto...). Ce constat s’applique particulièrement aux urbains (16 % se sentent en sécurité en deux-roues motorisés, contre

23 % des ruraux). A noter encore, seul un Français sur deux déclare se sentir en sécurité quand il pratique le co-voiturage ou conduit un véhicule qui n'est pas le sien. Les questions de sécurité semblent donc constituer un frein à l'utilisation des principaux modes de déplacement alternatifs à la voiture particulière, c'est-à-dire l'auto partage, le covoiturage ou l'utilisation de deux roues en libre service.

Pour 73 % des utilisateurs de voiture interrogés, l'évolution du code de la route permettrait de mieux intégrer le développement des mobilités alternatives.

L'aménagement de la chaussée et la sensibilisation restent les actions les plus prisées pour favoriser le développement des modes de déplacement alternatifs. Ainsi, 84 % des Français privilégient la mise en place d'infrastructures et d'équipements pour permettre un meilleur partage de la chaussée et 83% sont favorables à la mise en place de cours d'éco-conduite à l'école pour sensibiliser les élèves aux bons comportements, une mise en place davantage prisée par les ruraux (91%) que par les urbains (75%). A l'inverse, une minorité de Français soutient la mise en place de caméras de surveillance ou un abaissement des limitations de vitesse.

Conclusion

Depuis 2008, l'intérêt des Français pour les déplacements alternatifs se confirme. En effet, malgré un contexte de crise encore très présent dans les esprits, la protection de l'environnement reste un enjeu prioritaire, juste derrière les préoccupations économiques et sociales (à savoir l'emploi, la protection sociale et le pouvoir d'achat).

Néanmoins, malgré cette prise de conscience environnementale, les Français et notamment ceux qui vivent en milieu rural sont encore peu enclins à modifier leurs comportements en matière de déplacements.

Toutefois, le coût d'utilisation et la préservation de l'environnement restent d'importants leviers de renoncement à l'utilisation de la voiture. La pratique du co-voiturage et la mise à disposition de vélos pour les trajets courts en ville sont connus de la majorité des Français.

Parmi les nouvelles pratiques de déplacement, les Français entendent privilégier le recours à des véhicules propres (hybrides ou électriques) et au covoiturage. Ceci est en particulier vrai pour les ruraux.

Les Français placent, comme l'année précédente, les pouvoirs publics (autorités locales responsables des transports et l'Etat) en tête des acteurs essentiels au développement des modes de déplacements alternatifs, tout en restant attentifs au rôle que peuvent jouer les opérateurs de transports, les constructeurs automobiles et les assureurs.

Enfin, en matière de sécurité, les Français estiment qu'une évolution du code de la route permettrait d'améliorer le développement des mobilités alternatives ; tout comme l'aménagement des infrastructures et des équipements de la chaussée.